

Image not found or type unknown



Donnation assurances vies

Par **Lili1974**, le **01/10/2019** à **09:49**

Bonjour nous sommes héritiers des assurances vies de ma grand mère ses filles et mon père (dont je suis héritière avec mon frère) qui est décédé, ma tante va donc hériter d une des assurances vies dont je ne suis pas héritière et elle aimerait que celle ci soit partagé et donc me faire une donation avant qu elle ne reçoive le virement de cette assurance vie.

Est il possible de le faire,?? Le notaire me dit que oui

Merci